

L'effroyable tragédie de Marcinelle

Les problèmes du sauvetage

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

automatiquement, le courant, il est produit, en l'espace de quelques dixièmes de secondes une flamme — provenant donc du court-circuit — qui a dû dégrader une chaleur de 2.000 à 3.000 degrés. Le feu dans cette mine sèche, dans les poussières de charbon et dans les graisses dont sont enduits les câbles, ne fonctionnait plus.

Sous l'effet de la température, les câbles du puits de retour d'air ont fondu. Il devenait donc impossible d'utiliser ce puits pour se porter au secours des ouvriers, d'abord à cause de la chaleur, ensuite, avec la destruction des câbles, ne fonctionnant plus.

Restaient donc les puits d'entrée d'air et le nouveau puits en creusement. Au moment où le feu a commencé, le puits d'entrée d'air était inutilisable. Le nouveau puits en creusement, qui devait être achevé à la fin de l'été, n'était pas encore prêt.

Un sauveteur remontant de la mine.

DE L'EAU POUR RÉDUIRE L'INTOLÉRABLE FOURNAISE

A 15 heures 15 exactement, M. Van den Heuvel conviait tous les journalistes à une seconde conférence de presse. Il refit le point de la situation.

L'UTILISATION DU «CUFAT»

L'impérieux objectif des sauveteurs demeure le «débarquement» à la profondeur de 907 mètres. Les hommes peuvent utiliser la cage jusqu'à 880 m. La cage ne peut descendre plus profondément, son utilisation ayant été interdite par l'incendie.

UNE CHALEUR INTENSE

Il est évident, l'objectif désigné, l'étage de 907 mètres, mais, contrairement à l'attente, les sauveteurs ne purent se mettre au travail. En effet, dès qu'ils posèrent le pied hors du cufat, des qu'ils s'engagèrent dans les galeries, ils ont l'impression de se trouver en enfer. La chaleur est d'une intensité folle. Des fumées flottent, se balancent en équilibre instable. L'air ne circule quasiment plus.

907 M. : UNE « PLAQUE TOURNANTE ».

Il faut pourtant y parvenir, tant il est vrai que l'étage de 907 mètres constitue un carrefour important, névralgique, une plaque tournante à partir de laquelle il serait possible de rayonner, de pousser plus avant.

RÉDUIRE LA TEMPÉRATURE ET LA FUMÉE

En effet, on dispose d'une canalisation de captage de grisou. Elle a déjà été utilisée. Elle sera débranchée vers le puits de 890 m. et un dispositif arrosera les parois surchauffées.

On espère ainsi refroidir l'atmosphère, faire tomber la température. De plus, la chute de l'eau fera descendre le bonbon de fumée qui se trouve à 907 m.

Par ailleurs, d'autres travaux sont entrepris également.

sés à 975 m. et sa cage jumelle, du même coup, n'était donc plus disponible. Mais on parvint à la réutiliser. Précédant au décalage des bobinages qui permet de rendre cette cage indépendante de la première. En ce qui concerne le nouveau puits en construction, il existait à l'étage 765 m. un petit passage menant dans la direction du puits d'entrée d'air.

Si étroitesse ne permettait pas aux sauveteurs de s'y glisser. Il fallait donc l'agrandir, et ce travail fut terminé mercredi vers 4 à 5 h. du soir.

Vers 3 heures, des sauveteurs étaient parvenus à se glisser par la cage réparée du puits d'entrée d'air jusqu'à 170 m. de profondeur. La chaleur les empêcha de descendre davantage et certains sauveteurs furent brûlés aux mains.

On décida alors de remettre en marche le ventilateur. Il avait été fermé après le début de la catastrophe car l'on craignait qu'il n'active encore l'incendie. Cependant, pour progresser davantage, il importait de chasser les gaz. C'est pourquoi le ventilateur fonctionnait de nouveau, mais à vitesse réduite. Cela donna des résultats.

Peu d'espoir à 765, toutes les galeries ont été explorées. 27 ouvriers travaillaient à cet endroit, 13 d'entre eux ont été remontés, morts ou vivants.

ALLEGESER LES CHARGES

Le moteur qui fonctionne dans la cage d'extraction et qui sert à actionner la cage supporte des charges extrêmement lourdes. Consultés, les spécialistes des ateliers de construction de ce moteur, ont recommandé la plus grande prudence dans son utilisation. Si cet engin venait à se briser, les travaux de sauvetage seraient immédiatement compromis. Il convient donc d'alléger les charges supportées. C'est pourquoi la cage utilisée jusqu'à présent sera remplacée par une petite cage de service plus légère.

RETABLIR LE GUIDONNAGE

Néanmoins, l'accès au niveau de 907 mètres demeure possible. A la condition, il va sans dire, que l'on continue à réparer le guidonage.

Ainsi, donc, tandis que l'eau coulera, on procédera à la substitution de la cage, on débranchera le cufat et l'on remettra le guidonage en état dans sa partie basse.

DANS LE NOUVEAU Puits :

LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Volonté de ce qui se passera dans le puits d'entrée d'air. Nous avons alors demandé au directeur du Corps des Mines quels travaux étaient menés dans le nouveau puits.

Vous faites bien d'en parler nous répondit-il. C'est un détail, mais un détail d'importance capitale.

Le nouveau puits servira en effet de téléphone. Des techniciens venus de Douai ont commencé au cours de l'après-midi à installer dans la troisième fosse un système de communications, un dispositif de téléphone « volant ».

On pourra de cette façon entrer en relation avec les sauveteurs. La liaison sera établie jusqu'au niveau de 835 mètres, et à partir de cet échelon, il sera possible de communiquer avec l'échelon de 907 mètres.

Et à l'étage 835

Du nouveau puits en creusement, il a été possible de s'introduire à l'étage 835 m. et d'y prospecter la galerie de retour d'air jusqu'à une centaine de mètres. La teneur en oxyde de carbone y est assez élevée. La résistance de l'organisme humain est variable selon les individus, mais il est également admis qu'une teneur de 1 pour 1.000 en oxyde de carbone est mortelle. A bout d'une demi-heure à une heure. Quant cette teneur est de 2 pour 1.000 alors le décès est provoqué en quelques minutes.

Aux étages les plus profonds

Afin de garantir la sécurité des sauveteurs qui approchent de l'étage 907, il a fallu murer au-dessus de l'étage 835 m. la teneur d'oxyde de carbone oscille entre 1 et 2 pour mille. Il y a là-bas une trentaine de mineurs. Il semble qu'il y ait peu d'espoir aussi de les sauver.

Le travail des sauveteurs, à encore précisée M. Van den Heuvel, est très long et le volume d'air est donc important. Le tout sera évidemment de savoir par quelle quantité d'oxyde de carbone, l'air y est pollué, et si la teneur en oxyde de carbone est si élevée, elle est supportable.

M. Vigorelli à Marcinelle

M. Vigorelli, ministre italien du Travail, est arrivé jeudi vers 11 h. à Marcinelle. Il s'est rendu immédiatement à l'ambassade d'Italie, dont il est parti vers midi à destination de Marcinelle.

Les personnalités

Au cours de la journée d'hier, parmi les nombreuses visites faites sur les lieux de la catastrophe, nous avons noté celles de MM. Rey, ministre des Affaires économiques, et de M. Laroque, ministre du Commerce extérieur.

Devant la grille, une mère de quatre enfants

Mme Pinto, demeurant 34, rue Saint-Nicolas à Marcinelle, ignore, elle aussi, le sort de son mari. Sa douleur est immense, inexprimable.

Hier soir, nous apprenions que S.E. le cardinal Van Roey, Primat de Belgique, se rendra aujourd'hui matin, à 11 heures, sur les lieux de la catastrophe.

Les causes de la catastrophe

Une fausse manœuvre?

Nous avons dit que le Parquet de Charleroi, conduit par M. le juge d'instruction Castelnau, avait fait une descente, mercredi après-midi, au puits St-Charles des Charbonnages du Bois du Cazier, aux Hales de Marcinelle.

M. Yanetta était un ouvrier préposé à pousser les wagonnets dans la cage et à les en sortir, à l'envoyage de 975 mètres, précisément à l'étage où l'incendie a pris naissance.

Le « tireur » qui effectuait la même besogne à la surface et qui servait de liaison entre la cage et la machine d'extraction, avait été convoqué également.

Rappelons en passant que M. Yanetta est le premier ouvrier qui est remonté au jour par le puits de retour d'air et qui averti le personnel de la surface du sinistre qui venait de se produire à l'étage de 975 mètres.

Des premiers éléments de l'enquête et de l'interrogatoire de ces ouvriers, il semblerait résulter que les causes de la catastrophe proviendraient d'une fausse manœuvre.

En effet, à un certain moment, une cage du puits d'extraction était remontée à la surface tandis que l'autre était arrivée à l'étage de 975 mètres. Or cette dernière, paraît-il, ne devait pas prendre de wagonnets à l'étage de 975 m., étant destinée, d'après les signaux reçus, à l'étage de 735 mètres.

Comme on le voit, il y a là un ensemble de circonstances malheureuses. Tout d'abord, la cage destinée à 735 mètres qui arrive à 975 mètres, ensuite le chargement de wagonnets interrompu par la remontée de la cage.

Evidemment, pour conclure, d'autres ouvriers devront être entendus, mais plusieurs de ceux-ci se trouvent encore dans le fond de la mine, peut-être parmi les victimes.



La tâche des sauveteurs est rude et les rafraîchissements sont les bienvenus.

Devant les grilles du charbonnage

Dans l'attente d'un message d'espoir...

Toute la nuit, la foule a stationné aux abords du puits, scrutant sans cesse la cage encombrée où s'agitaient, sous la lumière des projecteurs, les silhouettes blanches des infirmiers.

Longue patience, Mme Pinto nous parle de sa famille et de son petit village d'Italie où ils vivaient heureux. La pauvre femme n'en peut plus.

Le récit d'un rescapé

Ainé de 14 enfants

M. Arthur Marchal, de Marcinelle, travaillait dans la mine depuis l'âge de 14 ans. Il se trouve parmi les « emmurés » du charbonnage.

Plusieurs personnalités italiennes se sont rendues hier matin au charbonnage du Bois du Cazier. On reconnaît à l'extrême-droite, le baron Scammacca Del Murgo, ambassadeur d'Italie.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Voici le Roi se recueillant devant la dépouille des victimes.

- Pourquoi ne suis-je donc plus à la fosse?

SUITE DE LA 1^{re} PAGE

le malheur en désirait autant. Mais il leur semblait que les nouvelles leur parviendraient à travers le grillage. Je suis donc partie seule.

Plus loin, quelqu'un me dit qu'un blessé avait été ramené dans une ambulance. J'y suis allée pour le voir, étendu sur une civière, et soutenu par une femme, hébété, les yeux encore tout hagards.

Le 154

J'étais au bord d'un abîme. Il me semblait que j'allais y tomber irrésistiblement. Et je dus pousser un grand cri !

Il y eut dans les yeux du blessé une lueur encore loquace est-ce comme un éclair ?

Il va très bien

Non, c'est impossible ! Vous dites cela pour me rassurer ?

Je devais être très agitée, pour que tu aies dit cela. Mais le blessé persista à m'assurer que le n. 154 était sauvé, qu'il était hospitalisé à la clinique Ste-Thérèse à Montignies-sur-Sambre. J'ai baillonné des remerciements et me suis enfuie à la recherche d'un taxi. La circulation était très dense. L'auto fut bloquée. Alors, dans un café, j'ai téléphoné à l'hôpital.

Ah oui, c'est toi !

Tout de même j'y suis allée à cet hôpital. Mon mari dormait quand je fus à son chevet. Je lui pris les mains. Alors d'un regard chargé d'épouvante il me fixa et balbutia une sorte de prière :

— Ah oui... c'est toi !
— Je lui demandais :
— Non, qu'il fit de la tête.
— T'es blessé.
— Non. Je reviens de loin !

M. Arthur Marchal, de Marcinelle, travaillait dans la mine depuis l'âge de 14 ans. Il se trouve parmi les « emmurés » du charbonnage.

Plusieurs personnalités italiennes se sont rendues hier matin au charbonnage du Bois du Cazier. On reconnaît à l'extrême-droite, le baron Scammacca Del Murgo, ambassadeur d'Italie.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Plus loin, quelqu'un me dit qu'un blessé avait été ramené dans une ambulance. J'y suis allée pour le voir, étendu sur une civière, et soutenu par une femme, hébété, les yeux encore tout hagards.

Le 154

J'étais au bord d'un abîme. Il me semblait que j'allais y tomber irrésistiblement. Et je dus pousser un grand cri !

Il y eut dans les yeux du blessé une lueur encore loquace est-ce comme un éclair ?

Il va très bien

Non, c'est impossible ! Vous dites cela pour me rassurer ?

Je devais être très agitée, pour que tu aies dit cela. Mais le blessé persista à m'assurer que le n. 154 était sauvé, qu'il était hospitalisé à la clinique Ste-Thérèse à Montignies-sur-Sambre. J'ai baillonné des remerciements et me suis enfuie à la recherche d'un taxi. La circulation était très dense. L'auto fut bloquée. Alors, dans un café, j'ai téléphoné à l'hôpital.

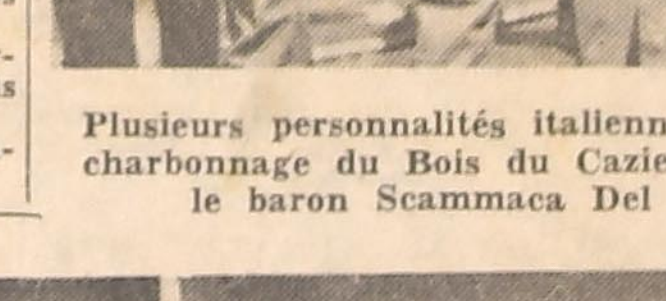
Ah oui, c'est toi !

Tout de même j'y suis allée à cet hôpital. Mon mari dormait quand je fus à son chevet. Je lui pris les mains. Alors d'un regard chargé d'épouvante il me fixa et balbutia une sorte de prière :

— Ah oui... c'est toi !
— Je lui demandais :
— Non, qu'il fit de la tête.
— T'es blessé.
— Non. Je reviens de loin !

M. Arthur Marchal, de Marcinelle, travaillait dans la mine depuis l'âge de 14 ans. Il se trouve parmi les « emmurés » du charbonnage.

Plusieurs personnalités italiennes se sont rendues hier matin au charbonnage du Bois du Cazier. On reconnaît à l'extrême-droite, le baron Scammacca Del Murgo, ambassadeur d'Italie.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Plus loin, quelqu'un me dit qu'un blessé avait été ramené dans une ambulance. J'y suis allée pour le voir, étendu sur une civière, et soutenu par une femme, hébété, les yeux encore tout hagards.

Le 154

J'étais au bord d'un abîme. Il me semblait que j'allais y tomber irrésistiblement. Et je dus pousser un grand cri !

Il y eut dans les yeux du blessé une lueur encore loquace est-ce comme un éclair ?

Il va très bien

Non, c'est impossible ! Vous dites cela pour me rassurer ?

Je devais être très agitée, pour que tu aies dit cela. Mais le blessé persista à m'assurer que le n. 154 était sauvé, qu'il était hospitalisé à la clinique Ste-Thérèse à Montignies-sur-Sambre. J'ai baillonné des remerciements et me suis enfuie à la recherche d'un taxi. La circulation était très dense. L'auto fut bloquée. Alors, dans un café, j'ai téléphoné à l'hôpital.

Ah oui, c'est toi !

Tout de même j'y suis allée à cet hôpital. Mon mari dormait quand je fus à son chevet. Je lui pris les mains. Alors d'un regard chargé d'épouvante il me fixa et balbutia une sorte de prière :

— Ah oui... c'est toi !
— Je lui demandais :
— Non, qu'il fit de la tête.
— T'es blessé.
— Non. Je reviens de loin !

M. Arthur Marchal, de Marcinelle, travaillait dans la mine depuis l'âge de 14 ans. Il se trouve parmi les « emmurés » du charbonnage.

Plusieurs personnalités italiennes se sont rendues hier matin au charbonnage du Bois du Cazier. On reconnaît à l'extrême-droite, le baron Scammacca Del Murgo, ambassadeur d'Italie.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.



Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

Les journalistes assistent à une conférence de presse donnée par M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines.

A travers la Région

LA JOURNÉE

Vendredi 10 août 1956

CINÉMAS

CHARLEROI : voir pages spéciales
COLISEUM : ...
ETOILE : ...
LE PARIS : ...
LE VAUBERT : ...
LE MONTAGNE : ...
TURBINE : ...
ELDORADO : ...
EDEN : ...
PALAIS DU FILM : ...
IDEAL : ...
AMERICAN : ...

Rappelons que pour être renseignés sur la valeur morale des films, les lecteurs sont priés de consulter « Ciné-Action ».

EXPOSITIONS

FLEURS : CHAMPS-ELYSEES : Le peintre Tobie expose (jusqu'au 17 août).

DIVERS

CHARLEROI : 10 h. 30, Parc Reine Astrid : Concert avec la chorale de la Musique des Forces de Défense de l'Intérieur.
TRAZEGNIES : Foire St-Laurent (jusqu'au 15).
BOUFFIOLUX : 10 h. 30, Conseil communal.
FONTAINE L'ÉVÊQUE : A 14 h., maison communale : concours du plus beau bébé de Belgique.

LE MENU

DU JOUR

DINER
 SOUPE TOMATE
 DORADE FARCIE
 FAISNS PERDUS

SOUPER
 PETITS POIS EN BOUILLABAISE
 CLAFOUTIS

PETITS POIS EN BOUILLABAISE
 Faites dorer dans 3 cuillères à soupe d'huile, 2 cuillères à soupe d'oignons finement hachés, ajoutez-y un demi kilo de pommes de terre, coupées en tranches d'un centimètre environ, mélangez, puis versez un litre d'eau bouillante; ajoutez un litre de petits pois écossés, une demi-feuille de laurier, une branche de thym, une de fenouil si vous en avez, une de persil, deux petites gousses d'ail, sel et poivre. Laissez bouillir très doucement, trois quarts d'heure environ.

Servez en méchamps et dans le même plat, un œuf poché, par personne.

PETIT CARNET

Le Docteur et Mme Dochain, de Marchienne-au-Pont, nous font part de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême le nom de Denis.

CHARLEROI
 DEUX NOCES DE DIAMANT
 AU FAUBOURG. — Le faubourg sera ce soir, vendredi, dans la joie et la place Deleferrière notamment connaîtra une ambiance de fête populaire à l'occasion de la célébration des noces de diamant des époux Adolphe Paquet (Fais-ton) Stéphanie Huybrechts et Almé Delatte-Léonelle Claes. Toute la population a marqué son désir d'associer à cette fête de jubilé. Il est vrai, que les heureux jubilaires sont des enfants du faubourg où ils ont passé toute leur vie et ont par leurs qualités gagnés l'estime et la sympathie de tous.

Les festivités organisées sur la place Deleferrière sont présidées par le Royal Cercle Wallon du Faubourg et un Comité délégué par les commerçants. En voici le programme.

Samedi 11 août à 16 h., lutte au jeu de balle; à 19 h., le cabaret du Pays Noir; à 21 h., bal populaire.

Dimanche 12 août à 10 h., disputes demandées; à 14 h., jeu de balle; à 20 h., le tour final Provincial avec Charleroi F.C. La Louvière - Herchies; à 18 h., concert d'accordéons; à 20 h., les Ballets Maria Fromont; à 21 h. 30 bal populaire.

DOMAINE DE BRESSAO
 LES VENDREDIS DU PARC REINE ASTRID. — En raison des douloureux événements qui endeuillent une fois de plus le Pays Noir, le concert qui devait avoir lieu ce vendredi 10 août, à 19 h. 30, au Parc Reine Astrid, sera supprimé.

HERTEKAMP SCHEDAM
 CEREMONIES AJOURNEES. — On devait célébrer ce samedi 11 courant, une messe d'or et deux de diamant. Ces cérémonies n'auront pas lieu, en signe de deuil.

Les noces d'or sont reportées au 18 août.

Les noces de diamant sont reportées au 20 août.

A L'AMICALE SLYVAIN THIBAUT. — Ce dimanche 12 à 15 h., conférence à Marbais-la-Tour au rucher de M. Chertier, rue Gendebien. M. Dejeunet nous parlera de la préparation de l'hiver.

Invitation cordiale à tous.

GILLY
 ECHOS DES FÊTES DE CHANTRENE. Dans l'ensemble, il faut se montrer satisfait du succès qu'a remporté cette fête.

Le dimanche surtout fut une complète réussite. Le nombreux public qui avait assisté à l'envoi du ballon, applaudit ensuite le spectacle de music-hall qui lui fut présenté.

De nombreux amateurs de balle pelote assistèrent également à la lutte organisée dans le cadre des festivités.

Si le soleil fut de la partie le dimanche, il n'en fut pas de même la veille.

La pluie tomba durant toute la journée et ne cessa qu'au moment où les « vagabonds de la chanson » montèrent sur le kiosque. Ils présentèrent une « chanson innovatrice » de la chanson française et wallonne qui encadra un programme de fantaisie et de rythme.

Le présentateur Georges Fay et son équipe méritent des félicitations.

Les spectacles présentés par F. Bors, tant en music-hall qu'en orchestre attirèrent un public également nombreux et méritent d'être mentionnés.

Le lundi, nouvelle ascension d'un ballon piloté par M. Schaut, accompagné de M. Leclercq et de M. Spiesens. Le spectacle, qui a attiré dans les campagnes de Viesville; le soir, le concert donné par les Fanfares gilliennoises, sous la direction de M. Dognies recueillit un franc succès. Pour voir évoluer les Germinettes le mardi quelle foule et celle-ci ne fut pas déçue tant le spectacle donné fut parfait, danses, chants, évolutions. Quelle grâce et quelle souplesse chez ces petites danseuses. On doit féliciter le comité organisateur de Chantreine pour les beaux spectacles présentés et le succès qu'ils ont obtenu.

MONTIGNIES-S.-SAMBRE
 UN CYCLOSTE ACCIDENTÉ. — Par suite du sol boueux une moto-cyclette a dérapé dans la rue du Montigny, face aux grands magasins Hainaut-Sambre, section Montignies-sur-Sambre, qui par suite du choc a renversé le cycliste. M. Marcel Ressenet, 35 ans, a été blessé à la tête et au bras. Il est sous la direction de M. U. Londe et avec l'accompagnement de M. A. Roulet.

Les habitants, qui étaient assez nombreux malgré la période de vacances, furent chaleureusement accueillis, tout d'abord par M. le curé belge Rasseaux qui desservit cette paroisse française.

Le maire de Boussignies et aussi par les habitants.

L'église était, du reste, remplie plus qu'à l'ordinaire. M. le curé remercia la Chorale pour son déplacement, la félicita pour sa belle exécution et renouvela ses vœux et ceux de tous ses paroissiens, pour le rétablissement du président de la Société; M. Pourbaix qui fut récemment victime d'un grave accident.

Après l'Office, les chanteurs se réunirent dans le local du patronage où une collation leur fut servie par les soins de M. le curé Rasseaux.

Après le repas, les chanteurs se réunirent dans le local du patronage où une collation leur fut servie par les soins de M. le curé Rasseaux.

Après le repas, les chanteurs se réunirent dans le local du patronage où une collation leur fut servie par les soins de M. le curé Rasseaux.

Après le repas, les chanteurs se réunirent dans le local du patronage où une collation leur fut servie par les soins de M. le curé Rasseaux.

Après le repas, les chanteurs se réunirent dans le local du patronage où une collation leur fut servie par les soins de M. le curé Rasseaux.

Après le repas, les chanteurs se réunirent dans le local du patronage où une collation leur fut servie par les soins de M. le curé Rasseaux.

ballon piloté par M. Schaut, accompagné de M. Leclercq et de M. Spiesens. Le spectacle, qui a attiré dans les campagnes de Viesville; le soir, le concert donné par les Fanfares gilliennoises, sous la direction de M. Dognies recueillit un franc succès. Pour voir évoluer les Germinettes le mardi quelle foule et celle-ci ne fut pas déçue tant le spectacle donné fut parfait, danses, chants, évolutions. Quelle grâce et quelle souplesse chez ces petites danseuses. On doit féliciter le comité organisateur de Chantreine pour les beaux spectacles présentés et le succès qu'ils ont obtenu.

COURCELLES
 STATISTIQUE MENSUELLE DU BUREAU DE POINTAGE. — Mois de juillet 56.

Nombre de chômeurs estampillés : Complète : hommes 519; femmes 1010. Total 1529.

Partiels et accidentels : hommes 32-551; femmes 229-1239. Total 261-1790.

Chômeurs complets : hommes 1038; femmes 2020. Total 3058.

Chômeurs partiels et accidentels : hommes 64; femmes 458. Total 522.

Total : hommes 1102; femmes 2478 = 3580.

LES PROGRAMMES DE LA SE-NE. — Ciné Stuart : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

Cinéma L'Éclair : Samedi, dimanche et lundi : « La Porte d'Or ».

gouvernement provincial à Mons. Il sera procédé à l'ouverture des soumissions qui auront été déposées pour l'entreprise des travaux susmentionnés, suivant plans, devis et cahier des charges.

Les soumissions seront rédigées sur papier libre. Elles seront adressées par lettre recommandée à la poste, au plus tard, le mardi 14 août.

HOMMAGE NATIONAL A LA REINE ELISABETH. — A l'occasion du 80e anniversaire de Sa Majesté la Reine Elisabeth, un registre d'honneur est ouvert aux manifestations de police du Cercle de la Douchette, tous les jours de la semaine, jusqu'au 31 août.

Les habitants de la commune sont invités à venir signer ce registre afin de marquer leur attachement à celle que la Belgique honore.

Les personnes qui le désirent ont la possibilité de souscrire son moment où elles signent le registre d'honneur, soit par versement au C. C. P. n. 2386.53, Comité Communal pour l'hommage à la Reine Elisabeth.

POUR LES COLOMBOPHILES. — Au « Pigeon Douchard » rue Jules Jaumet, ce dimanche 12 août, aura lieu un concours sur Saint-Denis avec les colombophiles d'André, Fontaine et Lobbes.

Engagements samedi 11 de 16 à 18 heures : 6.304.105 frs. patri-

merci (taxes sur transports, funéraires, etc.) : 183.789 frs; voirie et travaux publics : 17.363 frs; enseignement (traitements, subsides, remboursements) : 3.793.121 frs; beaux-arts (recettes bibliothèques) : 3.773 frs; pensions et charges sociales (recettes, remboursements) : 456.441 frs; dettes (recettes, remboursements) : 1.102.195 frs; Aide Ait aux communes en déficit : 490.762 frs.

Après les soldes des exercices antérieurs : Soldes des exercices antérieurs : 3.046.105 frs; moins : moins communal (dépenses matérielles, assurances, loyers) : 409.987 frs; administration générale (traitements, chauffages, éclairage, frais de bureau, subsides) : 1.550.161 frs; police (traitements, entretien, frais de bureau, chauffage, éclairage) : 64.242 frs; enseignement (salaires, assistance publique) : 3.555.911 frs; hygiène (indemnités, traitements, nettoyage public, inspection, destination) : 339.317 frs; voirie et travaux publics (traitements, assurances, entretien des chemins, signalisation, éclairage public, curage des égouts) : 1.145.174 frs; cultes : 64.242 frs; enseignement (salaires, avances, pensions, chauffage, éclairage, nettoyage, matériel) : 4.492.514 frs; enseignement technique : 699.685 frs; enseignement artistique : 413.129 frs; beaux-arts (bibliothèques, fêtes et cérémonies publiques) : 98.972 frs; pensions et charges sociales : 270.803 frs; dette (recettes, remboursements) : 1.102.195 frs; intérêts, amortissements) : 4.958.296 frs.

Recettes : 25.936.511 frs. Dépenses : 30.618.000 frs. Mail : 4.679.488 frs.

Service extraordinaire : Recettes : 1. boni présumé, budget supplétif, subside Etat égoûtage : 2.868.514 frs; vente de biens communaux : 400.000 frs; remboursement provision égoûtage Aremont : 7.584 frs; emprunts, part communale : 2.718.000 frs.

Dépenses : travaux église Sacré-Cœur, solde travaux égoûtage avenue Pasteur : 2.969.823 frs; quote-part augmentation capital intervention travaux scolaires : 1.196.000 frs; travaux amélioration des chemins, paiement d'honoraires, achat d'un camion : 1.024.460 frs; grosses réparations : 2.300.000 frs; 43.750 frs; remboursement d'emprunt : 105.573 frs.

Recettes : 5.994.898 frs. Dépenses : 5.339.607 frs. Boni : 655.291 frs. (M9)

COULLEUL
 FÊTES DE ST ROCH. — Les fêtes de St Roch coïncident avec la grande marche folklorique se déroulant les 11, 12, 13, 14 et 15 août 1956. En voici le programme détaillé.

Samedi 11 à 16 h., sortie musicale dans les différents quartiers de la commune, réunion café D. De Mol à 18 h., ouverture des loges foraines; à 20 h., bal populaire.

Dimanche 12 à 10 h., Grand Messe en musique chantée par la Société Royale de Chant; à 15 h., Amis du Progrès; à 18 h., sortie d'office accompagnée de tambours; à 19 h., réception de la société de musique; à 20 h., Harmonie Royale St Roch; à 21 h., Harmonie Royale St Roch; à 22 h., Harmonie Royale St Roch; à 23 h., Harmonie Royale St Roch; à 24 h., Harmonie Royale St Roch; à 25 h., Harmonie Royale St Roch; à 26 h., Harmonie Royale St Roch; à 27 h., Harmonie Royale St Roch; à 28 h., Harmonie Royale St Roch; à 29 h., Harmonie Royale St Roch; à 30 h., Harmonie Royale St Roch; à 31 h., Harmonie Royale St Roch; à 32 h., Harmonie Royale St Roch; à 33 h., Harmonie Royale St Roch; à 34 h., Harmonie Royale St Roch; à 35 h., Harmonie Royale St Roch; à 36 h., Harmonie Royale St Roch; à 37 h., Harmonie Royale St Roch; à 38 h., Harmonie Royale St Roch; à 39 h., Harmonie Royale St Roch; à 40 h., Harmonie Royale St Roch; à 41 h., Harmonie Royale St Roch; à 42 h., Harmonie Royale St Roch; à 43 h., Harmonie Royale St Roch; à 44 h., Harmonie Royale St Roch; à 45 h., Harmonie Royale St Roch; à 46 h., Harmonie Royale St Roch; à 47 h., Harmonie Royale St Roch; à 48 h., Harmonie Royale St Roch; à 49 h., Harmonie Royale St Roch; à 50 h., Harmonie Royale St Roch; à 51 h., Harmonie Royale St Roch; à 52 h., Harmonie Royale St Roch; à 53 h., Harmonie Royale St Roch; à 54 h., Harmonie Royale St Roch; à 55 h., Harmonie Royale St Roch; à 56 h., Harmonie Royale St Roch; à 57 h., Harmonie Royale St Roch; à 58 h., Harmonie Royale St Roch; à 59 h., Harmonie Royale St Roch; à 60 h., Harmonie Royale St Roch; à 61 h., Harmonie Royale St Roch; à 62 h., Harmonie Royale St Roch; à 63 h., Harmonie Royale St Roch; à 64 h., Harmonie Royale St Roch; à 65 h., Harmonie Royale St Roch; à 66 h., Harmonie Royale St Roch; à 67 h., Harmonie Royale St Roch; à 68 h., Harmonie Royale St Roch; à 69 h., Harmonie Royale St Roch; à 70 h., Harmonie Royale St Roch; à 71 h., Harmonie Royale St Roch; à 72 h., Harmonie Royale St Roch; à 73 h., Harmonie Royale St Roch; à 74 h., Harmonie Royale St Roch; à 75 h., Harmonie Royale St Roch; à 76 h., Harmonie Royale St Roch; à 77 h., Harmonie Royale St Roch; à 78 h., Harmonie Royale St Roch; à 79 h., Harmonie Royale St Roch; à 80 h., Harmonie Royale St Roch; à 81 h., Harmonie Royale St Roch; à 82 h., Harmonie Royale St Roch; à 83 h., Harmonie Royale St Roch; à 84 h., Harmonie Royale St Roch; à 85 h., Harmonie Royale St Roch; à 86 h., Harmonie Royale St Roch; à 87 h., Harmonie Royale St Roch; à 88 h., Harmonie Royale St Roch; à 89 h., Harmonie Royale St Roch; à 90 h., Harmonie Royale St Roch; à 91 h., Harmonie Royale St Roch; à 92 h., Harmonie Royale St Roch; à 93 h., Harmonie Royale St Roch; à 94 h., Harmonie Royale St Roch; à 95 h., Harmonie Royale St Roch; à 96 h., Harmonie Royale St Roch; à 97 h., Harmonie Royale St Roch; à 98 h., Harmonie Royale St Roch; à 99 h., Harmonie Royale St Roch; à 100 h., Harmonie Royale St Roch; à 101 h., Harmonie Royale St Roch; à 102 h., Harmonie Royale St Roch; à 103 h., Harmonie Royale St Roch; à 104 h., Harmonie Royale St Roch; à 105 h., Harmonie Royale St Roch; à 106 h., Harmonie Royale St Roch; à 107 h., Harmonie Royale St Roch; à 108 h., Harmonie Royale St Roch; à 109 h., Harmonie Royale St Roch; à 110 h., Harmonie Royale St Roch; à 111 h., Harmonie Royale St Roch; à 112 h., Harmonie Royale St Roch; à 113 h., Harmonie Royale St Roch; à 114 h., Harmonie Royale St Roch; à 115 h., Harmonie Royale St Roch; à 116 h., Harmonie Royale St Roch; à 117 h., Harmonie Royale St Roch; à 118 h., Harmonie Royale St Roch; à 119 h., Harmonie Royale St Roch; à 120 h., Harmonie Royale St Roch; à 121 h., Harmonie Royale St Roch; à 122 h., Harmonie Royale St Roch; à 123 h., Harmonie Royale St Roch; à 124 h., Harmonie Royale St Roch; à 125 h., Harmonie Royale St Roch; à 126 h., Harmonie Royale St Roch; à 127 h., Harmonie Royale St Roch; à 128 h., Harmonie Royale St Roch; à 129 h., Harmonie Royale St Roch; à 130 h., Harmonie Royale St Roch; à 131 h., Harmonie Royale St Roch; à 132 h., Harmonie Royale St Roch; à 133 h., Harmonie Royale St Roch; à 134 h., Harmonie Royale St Roch; à 135 h., Harmonie Royale St Roch; à 136 h., Harmonie Royale St Roch; à 137 h., Harmonie Royale St Roch; à 138 h., Harmonie Royale St Roch; à 139 h., Harmonie Royale St Roch; à 140 h., Harmonie Royale St Roch; à 141 h., Harmonie Royale St Roch; à 142 h., Harmonie Royale St Roch; à 143 h., Harmonie Royale St Roch; à 144 h., Harmonie Royale St Roch; à 145 h., Harmonie Royale St Roch; à 146 h., Harmonie Royale St Roch; à 147 h., Harmonie Royale St Roch; à 148 h., Harmonie Royale St Roch; à 149 h., Harmonie Royale St Roch; à 150 h., Harmonie Royale St Roch; à 151 h., Harmonie Royale St Roch; à 152 h., Harmonie Royale St Roch; à 153 h., Harmonie Royale St Roch; à 154 h., Harmonie Royale St Roch; à 155 h., Harmonie Royale St Roch; à 156 h., Harmonie Royale St Roch; à 157 h., Harmonie Royale St Roch; à 158 h., Harmonie Royale St Roch; à 159 h., Harmonie Royale St Roch; à 160 h., Harmonie Royale St Roch; à 161 h., Harmonie Royale St Roch; à 162 h., Harmonie Royale St Roch; à 163 h., Harmonie Royale St Roch; à 164 h., Harmonie Royale St Roch; à 165 h., Harmonie Royale St Roch; à 166 h., Harmonie Royale St Roch; à 167 h., Harmonie Royale St Roch; à 168 h., Harmonie Royale St Roch; à 169 h., Harmonie Royale St Roch; à 170 h., Harmonie Royale St Roch; à 171 h., Harmonie Royale St Roch; à 172 h., Harmonie Royale St Roch; à 173 h., Harmonie Royale St Roch; à 174 h., Harmonie Royale St Roch; à 175 h., Harmonie Royale St Roch; à 176 h., Harmonie Royale St Roch; à 177 h., Harmonie Royale St Roch; à 178 h., Harmonie Royale St Roch; à 179 h., Harmonie Royale St Roch; à 180 h., Harmonie Royale St Roch; à 181 h., Harmonie Royale St Roch; à 182 h., Harmonie Royale St Roch; à 183 h., Harmonie Royale St Roch; à 184 h., Harmonie Royale St Roch; à 185 h., Harmonie Royale St Roch; à 186 h., Harmonie Royale St Roch; à 187 h., Harmonie Royale St Roch; à 188 h., Harmonie Royale St Roch; à 189 h., Harmonie Royale St Roch; à 190 h., Harmonie Royale St Roch; à 191 h., Harmonie Royale St Roch; à 192 h., Harmonie Royale St Roch; à 193 h., Harmonie Royale St Roch; à 194 h., Harmonie Royale St Roch; à 195 h., Harmonie Royale St Roch; à 196 h., Harmonie Royale St Roch; à 197 h., Harmonie Royale St Roch; à 198 h., Harmonie Royale St Roch; à 199 h., Harmonie Royale St Roch; à 200 h., Harmonie Royale St Roch; à 201 h., Harmonie Royale St Roch; à 202 h., Harmonie Royale St Roch; à 203 h., Harmonie Royale St Roch; à 204 h., Harmonie Royale St Roch; à 205 h., Harmonie Royale St Roch; à 206 h., Harmonie Royale St Roch; à 207 h., Harmonie Royale St Roch; à 208 h., Harmonie Royale St Roch; à 209 h., Harmonie Royale St Roch; à 210 h., Harmonie Royale St Roch; à 211 h., Harmonie Royale St Roch; à 212 h., Harmonie Royale St Roch; à 213 h., Harmonie Royale St Roch; à 214 h., Harmonie Royale St Roch; à 215 h., Harmonie Royale St Roch; à 216 h., Harmonie Royale St Roch; à 217 h., Harmonie Royale St Roch; à 218 h., Harmonie Royale St Roch; à 219 h., Harmonie Royale St Roch; à 220 h., Harmonie Royale St Roch; à 221 h., Harmonie Royale St Roch; à 222 h., Harmonie Royale St Roch; à 223 h., Harmonie Royale St Roch; à 224 h., Harmonie Royale St Roch; à 225 h., Harmonie Royale St Roch; à 226 h., Harmonie Royale St Roch; à 227 h., Harmonie Royale St Roch; à 228 h., Harmonie Royale St Roch; à 229 h., Harmonie Royale St Roch; à 230 h., Harmonie Royale St Roch; à 231 h., Harmonie Royale St Roch; à 232 h., Harmonie Royale St Roch; à 233 h., Harmonie Royale St Roch; à 234 h., Harmonie Royale St Roch; à 235 h., Harmonie Royale St Roch; à 236 h., Harmonie Royale St Roch; à 237 h., Harmonie Royale St Roch; à 238 h., Harmonie Royale St Roch; à 239 h., Harmonie Royale St Roch; à 240 h., Harmonie Royale St Roch; à 241 h., Harmonie Royale St Roch; à 242 h., Harmonie Royale St Roch; à 243 h., Harmonie Royale St Roch; à 244 h., Harmonie Royale St Roch; à 245 h., Harmonie Royale St Roch; à 246 h., Harmonie Royale St Roch; à 247 h., Harmonie Royale St Roch; à 248 h., Harmonie Royale St Roch; à 249 h., Harmonie Royale St Roch; à 250 h., Harmonie Royale St Roch; à 251 h., Harmonie Royale St Roch; à 252 h., Harmonie Royale St Roch; à 253 h., Harmonie Royale St Roch; à 254 h., Harmonie Royale St Roch; à 255 h., Harmonie Royale St Roch; à 256 h., Harmonie Royale St Roch; à 257 h., Harmonie Royale St Roch; à 258 h., Harmonie Royale St Roch; à 259 h., Harmonie Royale St Roch; à 260 h., Harmonie Royale St Roch; à 261 h., Harmonie Royale St Roch; à 262 h., Harmonie Royale St Roch; à 263 h., Harmonie Royale St Roch; à 264 h., Harmonie Royale St Roch; à 265 h., Harmonie Royale St Roch; à 266 h., Harmonie Royale St Roch; à 267 h., Harmonie Royale St Roch; à 268 h., Harmonie Royale St Roch; à 269 h., Harmonie Royale St Roch; à 270 h., Harmonie Royale St Roch; à 271 h., Harmonie Royale St Roch; à 272 h., Harmonie Royale St Roch; à 273 h., Harmonie Royale St Roch; à 274 h., Harmonie Royale St Roch; à 275 h., Harmonie Royale St Roch; à 276 h., Harmonie Royale St Roch; à 277 h., Harmonie Royale St Roch; à 278 h., Harmonie Royale St Roch; à 279 h., Harmonie Royale St Roch; à 280 h., Harmonie Royale St Roch; à 281 h., Harmonie Royale St Roch; à 282 h., Harmonie Royale St Roch; à 283 h., Harmonie Royale St Roch; à 284 h., Harmonie Royale St Roch; à 285 h., Harmonie Royale St Roch; à 286 h., Harmonie Royale St Roch; à 287 h., Harmonie Royale St Roch; à 288 h., Harmonie Royale St Roch; à 289 h., Harmonie Royale St Roch; à 290 h., Harmonie Royale St Roch; à 291 h., Harmonie Royale St Roch; à 292 h., Harmonie Royale St Roch; à 293 h., Harmonie Royale St Roch; à 294 h., Harmonie Royale St Roch; à 295 h., Harmonie Royale St Roch; à 296 h., Harmonie Royale St Roch; à